

La Vesancière

N° 82 - XXI^e année

Juillet 2017



Vue aérienne prise par Quentin, le 11 juin 2017

FONCTIONNEMENT DU BULLETIN

Réception des articles

A la mairie ou auprès des personnes suivantes :

Geneviève Blanc 04 50 41 56 83

Eliane Jonker 04 50 42 39 39

Nouvelle adresse électronique : e.jonker@vesancy.fr

Dernier délai pour les articles de la prochaine parution : **30 sept. 2017**

Distribution

Janvier Amicale des sapeurs pompiers

Avril CLAV

Juillet Les Amis de la chapelle

Octobre PEVV

Dès la réception, merci de distribuer les bulletins

le plus rapidement possible,

(dans les 2 à 3 jours maximum)

Calendrier des animations du 3^{ème} trimestre 2017

Vendredi 1^{er} septembre

Lundi 4 septembre

Dimanche 3 septembre

15 et 16 septembre

MAIRIE - inauguration de la nouvelle salle

CLAV - *ouverture du club*

PEVV - *pique nique à la Vesancière*

PEVV - *journées du patrimoine*



LE MOT DU MAIRE

Le deuxième trimestre 2017 a été particulièrement animé pour la municipalité et ses habitants.

Il a vu la fin des travaux de la rue du Château. Un projet important pour notre commune qui assure une meilleure sécurité des piétons par des trottoirs fonctionnels et des aménagements permettant de limiter la vitesse des voitures à 30 km/h ! Nous avons profité des travaux pour installer un réseau d'eau pour les fontaines du haut du village. L'eau coule de nouveau à la fontaine de "chez St Martin" après une interruption de plusieurs dizaines d'années... L'eau de l'ancien réservoir est donc à disposition des habitants pour arroser leurs jardins.

A propos d'eau, vous avez pu constater la diminution significative du débit d'eau à la grande fontaine du château. C'est la conséquence d'une pluviométrie inférieure de moitié à la normale pendant les 9 derniers mois, aggravée par une main malveillante qui avait obstrué partiellement la conduite d'eau au niveau du captage ! malveillance et stupidité passible des tribunaux !

Il est rappelé que cette période de sécheresse entraîne un risque d'incendie, en particulier dans les prairies sèches de Riantmont et sur le site de la décharge pour produits verts. Nous vous rappelons que tout feu est interdit dans cette zone pendant les prochains mois.

Deuxième projet mené à bien : l'aménagement d'une salle multiusage au rez-de-chaussée de l'ancienne cure, remplaçant la salle annexe du château. Elle accueillera, dès la rentrée, les écoliers pour leur repas et garderie ainsi que les associations du village. Avec ses extérieurs réaménagés, elle offre un lieu d'accueil et d'activités fonctionnel et particulièrement agréable, aux normes en vigueur. Vous pourrez découvrir les lieux lors de son inauguration prévue le 1^{er} septembre.

Qu'en est il du projet de réhabilitation du château ? Les études se poursuivent. Nos architectes travaillent sur une étude de faisabilité et sur les options d'aménagement possible, en concertation avec les services du Patrimoine. En parallèle, nous travaillons sur un plan de financement qui fixera l'ampleur du projet. Une réunion publique pour recueillir votre avis est programmée pour la fin de l'année.

Tout au long du mois de juin nos associations ont participé intensément à l'animation et à l'embellissement du village avec ses fontaines magnifiquement décorées par PEVV. Les manifestations se sont succédées : fête traditionnelle de Pentecôte le 5 juin organisée par Les Amis de la Chapelle, toujours aussi réussie, suivie du vide grenier, organisé pour la première fois par la coopérative scolaire, qui a rassemblé plusieurs centaines d'amateurs de bonnes affaires. Et puis la deuxième édition de la "pré-fête de la Musique" avec ses musiciens amateurs et deux centaines d'auditeurs enthousiastes. Autre événement le 24 juin, l'inauguration des tables de lecture dans l'enceinte de la chapelle de Riantmont, une belle réalisation financée par notre communauté de communes. Pour clore cette période de festivités, la grande fête des Pompiers pour célébrer la fête nationale avec paella géante, bal populaire et feu d'artifice offert par la municipalité.

Je tiens à souligner à cette occasion le rôle moteur de nos associations dans la vie du village : les Amis de la Chapelle, PEVV, les parents d'élèves, Au Bon Sens, l'Amicale des pompiers, le CLAV, la société de chasse et tous les bénévoles indépendants. La recette de leur succès : le bénévolat des organisateurs, la complémentarité de nos associations et le cadre unique du village.

Cécile Prouteau nous quitte et retourne dans sa région dans le sud-ouest. Nous tenons à la remercier pour son rôle efficace au sein du conseil municipal et plus particulièrement à la commission tourisme où elle a mené, entre autres, les projets, avec la CCPG, des sentiers de randonnée et des tables de lecture. Nos meilleurs vœux l'accompagnent dans ce nouveau départ.

Voici venu le temps de la coupure estivale : bel été et pour certains bonnes vacances !

Pierre Hotellier
Maire de Vesancy



**Du lundi au vendredi
de 8h à 12h
le mardi soir de 18h à 19h30**

Permanences M. le maire sur rendez-vous

Lundi et vendredi (en fin de matinée)

Permanences M. le maire et adjoints sur RV

le mardi de 18h à 19h

Tél : 04 50 41 53 55

mail : mairie@vesancy.fr

Web : www.vesancy.fr

Naissances

Timothée Renou 20 avril 2017

Louise et Raphaël Jardon 26 juin
(petite-fille et petit-fils de Michelle et François Robbez)

Mariage

Baptiste Tabailou &
Dominique Nolle
1^{er} juillet 2017



Principales décisions prises par le conseil municipal lors des séances du 4 avril, 2 mai, 6 et 27 juin 2017

URBANISME

Certificats d'urbanisme d'information

Annulation servitude de passage Jonker/Seiler.

Règlement succession A. Seiler pour les parcelles B444, 475, 479, 490, 525, 526, 527, 528.

Vente de la parcelle sise 141 chemin du Crêt appartenant à M. Eyraud.

Vente de parcelle agricole sise Grands Près appartenant à Mme Chetot.

Vente de parcelles agricoles sise Sous la Côte et en Gruessan appartenant à Consorts Hotellier-Blanc.

Vente d'une parcelle en Pochet appartenant à M. Claude Hotellier.

Déclarations préalables

M. Colin pour réalisation d'une pergola. *Avis de non opposition*

81 route de Bottenay / M. Bonnier - construction d'un abri de jardin. *En cours d'instruction*

Permis de construire

Route de Pré Richard / M. Champenois - réalisation d'une maison individuelle. *Avis favorable*

En Pochet / Mme Jouron - réalisation de 2 maisons accolées. *Avis favorable*

Permis de construire modificatif

M. Maillard pour modification du toit et ouverture du garage. *Avis favorable*

Une nouvelle prorogation a été accordée pour le PC de M. Zbinden.

MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIR

La modification N°2 du PLU et enquête publique

Le projet de modification est disponible sur support papier au siège de la CCPG à Gex en mairie aux jours et heures d'ouverture au public.

Le dossier peut être aussi consulté sur le site internet de la CCPG : www.ccpog.fr.

M. Bernard Giazzi désigné en qualité de commissaire enquêteur se tient à la disposition du public, à la CCPG, le lundi 17 juillet de 16h à 18h.

Projet de délocalisation de l'EARL Sérignat

Les principaux obstacles juridiques ou réglementaires ont été levés. La commune et la CCPG gèrent le dossier d'instruction du projet, avec l'objectif d'obtenir le permis de construire pour de nouveaux bâtiments agricoles proches de leur silos à fourrage avant la fin de l'année prochaine.

PADD communautaire

Lors de la séance du conseil municipal du 27 juin 2017, Bernard Mugnier a présenté les grandes lignes du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLU Intercommunal.

Le PADD est un document de base obligatoire lors de l'élaboration d'un PLU.

Chaque PLU a son PADD, ce qui signifie qu'il y a à ce jour 27 PADD dans le Pays de Gex, un par commune.

Pour mettre en cohérence tous ces PADD, il y a un document global, fil rouge, qui s'appelle le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial).

Les élus ont décidé et voté de ne plus faire un PLU par commune mais un PLU/communauté de communes : c'est ce qu'on appelle le PLUI (intercommunal) auquel sera intégré un Plan Local d'Habitat (PLH). Ainsi la CCPG prépare le PLUIh.

Suite aux réflexions du projet de territoire, il a été dégagé les constats et les enjeux suivants à prendre en compte dans le PLUIh :

- préservation du grand paysage et du cadre de vie
- création d'un paysage urbain de qualité
- développer un réseau de transport cohérent et efficace
- développer les équipements pour répondre aux besoins des populations (crèches, hôpital, etc....)
- développer une économie locale qui accompagne le développement industriel.

Au regard de ces constats et enjeux le PADD se décline en 3 grands thèmes :

1. maîtriser l'urbanisme
2. retrouver l'authenticité de l'identité gessienne
3. promouvoir le Pays de Gex au sein de la métropole Genevoise à travers un positionnement économique complémentaire.

MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIR

TRAVAUX, PLANS DE FINANCEMENT et PROJETS

La rue du Château

Afin de renforcer la sécurisation de la rue du Château et le respect de la limitation de vitesse à 30km/h, il est proposé d'installer un radar pédagogique dans la zone du château dans le sens Divonne-Gex.

La société Elan Cité a fait une proposition pour un montant de 2720.63 TTC.

L'assemblée décide à la majorité (9 pour, 3 contre).

Plan de financement de la rue du Château réactualisé

SOURCES	LIBELLE	MONTANT HT	TAUX
Commune	Fonds propres	213 280.49	65,78 %
État Fonds de soutien à l'investissement des collectivités	Développement des infrastructures en faveur de la mobilité des piétons dans le centre Bourg	81 083.50	25%
Département	Dotation territoriale Sécurité routière	30 000 €	9,22%
TOTAL		324 373.99 € HT	100%

Le montant TTC restant à charge effective de la commune, sera de **220 950 €** après qu'une partie de la TVA soit remboursée sur la base de 16,40%.

La nouvelle salle communale

Les travaux s'achèvent comme prévu et dès la rentrée, les nouveaux locaux pourront accueillir les usagers des services périscolaires.

Le projet représente un investissement d'environ **200 000 €** à la charge de la commune..

Chemin Pré Richard

Les travaux de déplacement du fossé et du réseau d'eaux usées sont terminés.

Le montant de la remise en état du revêtement suite au divers travaux pour la partie restant à la charge de la commune s'élève à 10 479.60 € TTC.

Le montant de la fourniture et la pose d'un poteau à incendie pour desservir toutes les habitations de chemin Pré Richard s'élève à 4806 € TTC.

Projet de mise en accessibilité de l'école des petits

Une estimation globale de l'opération comprenant la démolition du WC public, le terrassement de la cour, la construction d'une rampe d'accès, d'un mur et d'une grille de sécurité a été évaluée à 59 580 € HT. Il est proposé de faire les démarches nécessaires pour obtenir des aides au financement.

L'assemblée autorise le maire à faire toutes les démarches nécessaires à l'obtention des subventions et plus particulièrement auprès du Département.

MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIR

Projet de travaux à présenter au Département pour la dotation territoriale

Comme chaque année, le Département a transmis les informations sur la dotation territoriale 2018 avec la fiche d'intention de projet à retourner avant le 30 juin 2017.

Les projets éligibles doivent commencer et se terminer en 2018 avec un montant minimum de 10 000 € HT.

Il est proposé de présenter le dossier de travaux de mise en accessibilité de l'école des petits.

L'assemblée est favorable à cette proposition et autorise le maire à présenter le projet de mise en accessibilité de l'école pour prétendre à la dotation territoriale du Département pour 2018.

La citerne du chalet de la Vesancière

L'assemblée avait décidé, dans sa séance du 15 novembre 2016, d'engager les travaux de réfection de la citerne sous réserve de garantie de l'obtention de subventions.

Rappel du plan de financement

Coût prévisionnel des travaux HT		Financement	
Travaux citerne 16 667 €		Commune 30%	5000.10 €
		FAEDER 35%	5833.45 €
		Région 20%	3333.40 €
		CCPG 15%	2500.05 €
TOTAL	16 667 €	TOTAL	16667.00 €

L'arrêté préfectoral autorise les travaux sur la réserve naturelle pour une validité de 2 ans en précisant qu'ils devront être réalisés entre le 15 juillet et le 15 novembre.

ECOLE

Effectif des élèves de la rentrée scolaire 2017-2018

À ce jour, 37 élèves inscrits à l'école de Vesancy

- 21 élèves dans la classe des petits, répartis comme suit :
4 en Petite Section, 5 en Moyenne Section, 3 en Grande Section, 6 au CP et 3 en CE1.
- 16 élèves dans la classe des grands, répartis comme suit :
1 en CE2, 8 en CM1, 7 en CM2.

Scolarisation des enfants de 3ans

Mme la Ministre de l'Éducation Nationale a rappelé d'importance d'une scolarisation des tout jeunes enfants qui vivent leur première expérience en collectivité.

Elle propose, pour répondre à une scolarisation plus précoce, que les écoles maternelles puissent accueillir, à la prochaine rentrée et dès leur 3^{ème} anniversaire, non seulement les enfants qui auront 3 ans dans l'année civile, mais aussi ceux nés entre janvier et février de l'année suivante.

De son côté, la commune de Vesancy maintient la règle du 3^{ème} anniversaire durant l'année

MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE

civile. *Exceptionnellement*, la commune pourra accepter, après consultation du corps enseignant et dans la limite des places disponibles, les enfants nés en janvier et février de l'année suivante.

Convention de partenariat avec les Centres Musicaux Ruraux (CMR)

Depuis plusieurs années, dans le but de favoriser la musique pour tous, la commune a renouvelé régulièrement une convention de partenariat avec la Fédération nationale des CMR. Les interventions musicales sont assurées par une musicienne salariée de la Fédération, sur la période de la rentrée scolaire aux vacances de Noël, pour un coût estimatif de 1450 €. *L'assemblée approuve à l'unanimité.*

CULTURE ET ANIMATIONS

Inauguration des tables de lectures

Les tables de lecture, installées près de la chapelle, ont été inaugurées le 24 juin en présence des acteurs de la CCPG et des vesanciens. Belle réalisation.

Remplacement de Cécile Prouteau à la CCPG

Suite à son départ de la région, Françoise Consani a été désignée, à la majorité, à la commission culture/tourisme et communication de la CCPG.

Damien Grenier assurera le remplacement dans le comité de pilotage des sentiers de randonnées.

Feu d'artifice du samedi 8 juillet 2017

La société Pyragric a fait une proposition de prestation sur la base d'un montant de 2000 € TTC. *L'assemblée approuve à l'unanimité.*

RELATIONS AVEC LA CCPG

Conventions encadrant la pratique des randonnées

La commune est propriétaire de plusieurs parcelles traversées par un sentier de randonnée communautaire. Afin de sensibiliser les randonneurs aux dangers liés à la moyenne montagne ainsi que de protéger les propriétaires et les exploitants en cas d'accident subi par un randonneur, la CCPG souhaite encadrer la pratique de la randonnée sur le territoire. Afin de bénéficier de ce transfert de responsabilité, il convient que la commune signe une convention pour chacune des 15 parcelles concernées.

L'assemblée autorise, à l'unanimité, le maire à signer les différentes conventions encadrant la pratique de randonnée. D'autre part, la commune ne prendra pas d'arrêté interdisant la randonnée hors sentier.

Projet de division parcellaire A84 Combette

La CCPG souhaiterait acquérir le terrain sur lequel est implanté le réservoir de la Combette.

La parcelle communale A84 est très étendue, une division parcellaire serait nécessaire. Dans un premier temps, la CCPG souhaite avoir un accord de principe de commune avant d'engager les démarches nécessaires à la division.

L'assemblée a mandaté le maire pour négocier au mieux cette proposition dans l'intérêt principal de la commune.

MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE

Création d'une Commission Intercommunale d'Impôts Locaux

La CCPG ayant récupéré la compétence des zones d'activité, il est nécessaire de créer une Commission Intercommunale des Impôts Directs qui remplacera la Commission communale exclusivement pour les évaluations foncières des locaux commerciaux et des biens divers des établissements industriels.

Cette commission sera constituée de 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants qui seront désignés par les services fiscaux.

La CCPG nous demande de désigner deux commissaires de notre CCID. Proposition de Mme Brigitte Tavernier en titulaire et Evelyne Gros en suppléante.

L'assemblée valide, à l'unanimité, la proposition.

DIVERS

Etude de faisabilité pour la création et l'exploitation de lignes de transport périurbaines

À l'initiative du maire de Gex, les communes de Cessy, Chevry, Crozet, Echenevex, Gex, Mijoux, Segny et Vesancy étudient les possibilités de faciliter la mobilité des administrés en leur proposant une alternative à l'usage exclusif de la voiture. En complément de lignes de transports existantes, il est étudié la création et l'exploitation de lignes périurbaines.

Cette étude, d'un montant global de 24 700 € HT, serait cofinancée par les communes précitées au prorata du nombre d'habitants par commune (1,12 € HT / habitant) soit pour Vesancy 756 € TTC.

L'assemblée valide, à l'unanimité, le lancement de l'étude de faisabilité.

Prochaines séances du conseil municipal à 20h30, les mardis 5 septembre, 3 octobre, 7 novembre et 5 décembre 2017.

L'intégralité des comptes rendus est disponible sur le site www.vesancy.fr sous l'onglet "Mairie" et sur les panneaux d'affichage.

INVITATION

aux habitants du village

à l'inauguration de la nouvelle salle communale

Vendredi 1^{er} septembre à 11h



324 rue du Château

La Fibre Optique



Généralités

Le SIEA (Syndicat Intercommunal d'Électricité de l'Ain) a lancé dans les années 2010 un projet de déploiement de fibre optique afin de couvrir toutes des communes du département de l'Ain.

Et pour Vesancy : où en sommes-nous ?

Le Pays de Gex étant le territoire pilote pour le déploiement, Vesancy a été une des premières communes fibrées dans le département.

Nuance très importante : **lorsque l'on dit fibré, c'est en fait, partiellement fibré.**

A ce jour, il y a pratiquement aucune commune dans le département qui soit totalement fibrée, l'objectif devant être atteint en 2021.

Le taux de couverture étant de 52% à Vesancy signifie, qu'à ce jour, pratiquement la moitié des habitants n'ont pas accès à la fibre.

Le taux de pénétration de 60% signifie que sur le nombre de prises disponibles 40% ne sont pas utilisées.

Que doit-on faire pour avoir la fibre ?

Aujourd'hui, il y a 30 fournisseurs d'accès (FAI) : 28 dits petits et 2 dits grands qui se partagent le marché.

Les 28 dits petits sont ceux qui utilisent uniquement le réseau comme Knet, Wibox etc...

Les 2 dits grands sont les opérateurs nationaux SFR et ORANGE qui non seulement utilisent le réseau mais également ont la technologie pour créer et gérer un réseau fibre.

Il est à noter, qu'à ce jour, sur la commune de Vesancy (comme dans pratiquement tout le Pays de Gex) ORANGE a implémenté les structures techniques mais les phases de test n'étant pas terminées nous n'avons pas encore accès à leur réseau. Cela est prévu dans le courant de l'année.

Il faut donc à ce jour se tourner vers un petit opérateur ou SFR.

Si c'est SFR et qu'il y a dans votre quartier des prises disponibles, c'est SFR qui fera le raccordement à votre habitation.

Si c'est un petit opérateur (Knet Wibox...) et qu'il y a des prises disponibles, c'est le SIEA qui fera le raccordement à votre habitation.

Délai moyen de réalisation du raccordement 2 à 3 semaines.

Cette prestation est en général gratuite pour vous car c'est le FAI qui la prend en charge.

A noter cependant qu'il peut y avoir des travaux d'infrastructure à faire sur le domaine privé (votre habitation) qui seront à votre charge.

Que se passe-t-il s'il n'y a pas de prises raccordables ?

Pour savoir où il y a un manque d'infrastructure fibre (prises raccordables) vous devez d'abord faire une demande de raccordement à un des opérateurs car c'est lui qui vous dira si c'est possible ou pas (attention ne pas faire la demande à Orange à ce jour).

S'il n'y a pas de raccordement possible, le SIEA doit en être informé afin qu'il puisse faire le travail nécessaire.

Cette information au SIEA devrait être faite par l'opérateur mais vous pouvez informer la mairie de cette situation pour que nous puissions suivre le dossier.

Comme il y a sur l'ensemble du département beaucoup de prises à créer le SIEA doit définir la priorité du chantier en évaluant le travail à exécuter, son coût, sa pertinence et bien d'autres critères qui détermineront la date d'exécution des travaux.

Pour plus d'informations, un document complet est à votre disposition à la mairie. Vous pouvez aussi vous renseigner auprès du délégué communal du SIEA :

Bernard MUGNIER
Adjoint



MAIRIE DE VESANCY
PLACE DU CHÂTEAU
01170 VESANCY

T. 04 50 41 53 55
b.mugnier@vesancy.fr
www.vesancy.fr

LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire français. Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique.

Le dispositif de surveillance régionale

Un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal a été mis en place et décliné au niveau départemental.

Aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte consiste principalement à repérer et détruire les nids. Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations.

A ce titre, toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique sur une zone est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

GDS 01 : 04 74 25 09 91 / gds01@cmre.fr

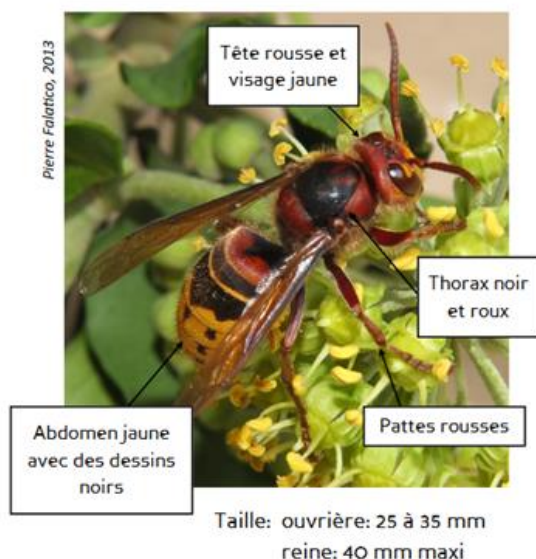
FREDON : 04 74 45 56 56 / fdgdon01@ma01.fr

Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels !

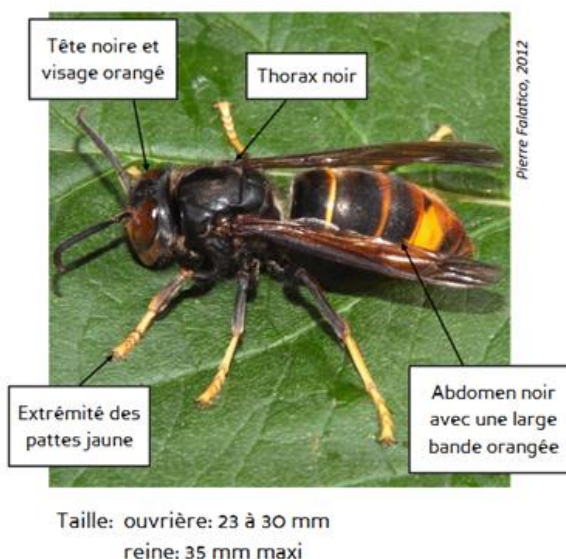
Dr Prémila CONSTANTIN

Vétérinaire
pour la
section
apicole
GDS Rhône-
Alpes

FRELON EUROPEEN *VESPA CRABRO*



FRELON ASIATIQUE *VESPA VELUTINA*



NUISANCES SONORES

Rappel de l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, et en particulier, les **travaux de bricolage et de jardinage** utilisant des appareils à haute intensité sonore tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, raboteuse, scie... Ils ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

⇒ **les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30**

⇒ **Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**

⇒ **Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00**

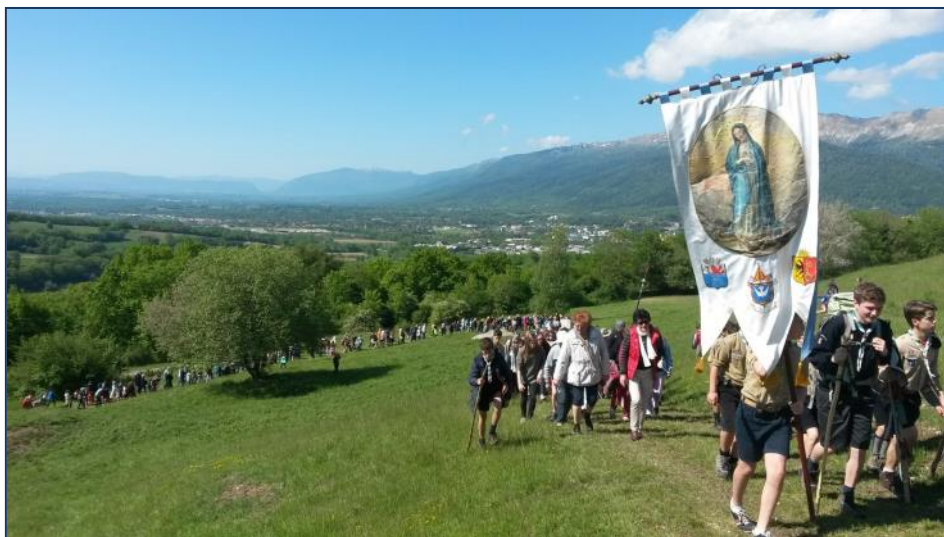


Les Amis de la Chapelle

Lundi de Pentecôte

5 juin 2017

Le beau temps était encore de la partie cette année. Seules quelques gouttes pendant la messe à la Chapelle, ont accompagné les pèlerins venus à pied de Cessy, Gex et Divonne. Une belle assistance était réunie autour de nos prêtres, Père Grégoire, Père Tanguy et Père Bruno.



Puis rendez-vous était donné à tous, dans la cour du château pour le traditionnel repas : grillades au feu de bois, sans oublier les pâtisseries « maison » toujours appréciées et les incontournables papettes gessiennes ! L'après-midi fut égayée par la tombola, les « enveloppes » toutes gagnantes grâce au don des vesanciens, les jeux gratuits pour les enfants et nos musiciens David et Sandrine.

Les bénévoles de l'association vous remercient tous, chaleureusement, pour votre participation, votre présence, votre générosité pour les lots offerts, les pâtisseries, votre aide à la mise en place et au rangement, la tenue d'un stand.



Merci au conseil municipal pour le prêt des locaux, du matériel. Merci à Johann pour l'installation des tentes, aux communes voisines pour le prêt de matériel, aux pompiers et à notre fidèle médecin urgentiste, Béatrice Guyot.

Un merci tout particulier « aux cuisiniers » qui ont la rude charge de préparer les grillades au barbecue, les frites et gratins.

MERCI à TOUS !

Sans votre aide, nous ne pourrions pas organiser une telle rencontre.

Et rendez-vous au lundi de Pentecôte 21 mai 2018 pour une belle journée de rencontres, de joies et d'amitié.

Les Amis de la Chapelle de Riantmont.

Décoration du village

Cette année encore Christine Grenier et son équipe ont œuvré pour que la décoration des fontaines soit prête le lundi de Pentecôte lors de la fête du village. Cette fois-ci, le thème choisi fut les vaches dans tous ses états, de toutes couleurs et de toutes formes. Merci à Anne-Marie Prodon qui a prêté pour l'occasion ses photos en noir et blanc des années 70 de vaches aux belles cornes.



Pique nique à la Vesancière

Dimanche 3 septembre 2017



Deux départs sont prévus au **parking des pompiers**

- à **9h** pour les bons marcheurs
- à **10h** pour, éventuellement, le co-voiturage jusqu'à la baraque des chasseurs.

Chacun apporte son pique-nique. Il y aura possibilité de faire des grillades.

Dans le cadre d'aide à l'entretien du chalet, il est envisagé, pour les volontaires de faire un petit nettoyage. Munissez vous de gants.

Annulation de la sortie en cas de pluie

Journées du Patrimoine à Vesancy

Vendredi 15 et samedi 16 septembre 2017

Bas Monts, forêts et alpages de Vesancy

par Alexandre Malgouverné

Vendredi : conférence à 20h30 à la salle des fêtes du château

Samedi : découverte in situ des bas monts, forêts et alpages de Riantmont.

La balade sera commentée par Alexandre Malgouverné et un garde forestier.

Rendez vous à 13h30 pour un co-voiturage au parking des pompiers ou à 14h directement après le passage canadien. Prévoir de bonnes chaussures.

Concert de flûte traversière

par Pauline Lodéon

(Haute Ecole de Musique de Genève)

Vers 16h30 à la chapelle

Collation à l'issue du concert

CLAV - CLUB LOISIRS AMITIES VESANCY - CLAV

Sortie à Pérouges du vendredi 16 juin



Pour la première sortie de nos nouveaux jeunes membres, nous avons choisi d'aller visiter Pérouges et les alentours. Sous un beau ciel, dès notre arrivée dans la cité médiévale, une guide nous a pris en charge, à travers ses rues pavées, pour nous en faire revivre l'histoire. Son église rempart est un édifice unique. Après cette mise en bouche culturelle, nous nous sommes rendus à quelques kilomètres, à Joyeux, au restaurant La Bicyclette Bleue pour déguster des cuisses de grenouilles sous les canisses d'une terrasse bien ombragée. Ce fut un régal ! L'après midi, une flânerie commentée des étangs de la Dombes, en autocar fut la cerise sur le gâteau de cette plaisante journée.

Concours de boules CLAV/POMPIERS

Dimanche 25 juin, après une semaine de canicule, a eu lieu le traditionnel concours de boules. 10 doublettes internationales (américains, néerlandais...) ont disputé deux parties le matin et une partie l'après-midi après un amical repas froid.

Les gagnants sont :

1^{er} : Roger et Stéphane (Gex)

2^{ème} : Gaëtan et Pierre-André (Gex)

3^{ème} : Pierre Fereyrolles et son neveu Matéo

Ce fut une agréable journée très appréciée des participants.

Merci aux membres du comité du CLAV qui ont contribué à la réussite de ce dimanche.

Lisbeth Ducret



Horaires d'été de la bibliothèque

Pendant les mois de juillet et août,
la bibliothèque restera ouverte
tous les **lundis de 17h à 18h**, sauf le 24 juillet

Réouverture du CLAV

Lundi 4 septembre à partir de 13h30

à la nouvelle salle communale
324 rue du Château

en attendant...

Bel été

AU BON SENS AU BON SENS AU BON SENS

Activités à l'année

Salle des fêtes du château

Yoga	lundi	20h
Cardio Danse	mardi	18h30
Méthode AVIVA	mercredi	9h (www.yogaviva.fr)
Pilates	vendredi	9h

(séances supplémentaires possibles)

Activités ponctuelles

Commandes groupées de viande Bio

Vente/échange de fruits et de légumes de saison

Café-terrasse : 2 mercredis matins /mois (café, thé, pains, viennoiseries bio, produits de terroirs, stands des invités comme herboristerie, épicerie grecque...)

Autres activités

Jardin partagé «cultiver ensemble»

Animations : projections de films, stages, conférences, ateliers...

Nouvelle activité

Cours intuitifs de piano et violon

A travers sa méthode développée à l'école Art d'Essence dans le canton de Vaud, le compositeur Yves Ruhlmann accompagne l'élève dans son apprentissage du piano et du violon, avec une approche intuitive et créative. Le solfège est envisagé d'une manière ludique.

contact@aubonsens-vesancy.fr

2ème édition de la Pré-Fête de la Musique à Vesancy

La pré-fête de la musique a eu lieu le 16 juin dans la cour du château. Nous avons partagé une très belle soirée en assistant à de multiples prestations musicales.

Les organisateurs Koos de Korte et Hanna Kortessmaa aimeraient remercier les artistes pour l'ambiance chaleureuse, les pompiers pour la restauration, la mairie pour leur support ainsi que le public, nombreux et passionné. Vivement l'année prochaine !



Les Muserables

1er VIDE-GRENIERS A VESANCY

C'est lors d'un des premiers « apéros du vendredi soir » de l'année (ouverts à tous, vers le parc de jeux) que l'idée est née fin mars : « Et si on organisait un vide-greniers au profit de l'école ? »



Aussitôt, plusieurs parents d'élèves enthousiastes relèvent le défi de mettre au point le premier événement de ce genre à Vesancy. Les délais sont courts, mais toutes les bonnes volontés sont mises à profit !

Une fois la date de l'événement fixée au dimanche 11 juin, les tâches sont réparties : il faut assurer la communication (réseaux sociaux, journaux locaux, sites internet), les diverses formalités administratives, créer et commander une banderole, réserver matériel, boissons et nourriture, réceptionner les inscriptions, attribuer les emplacements... C'est également l'occasion de commander des gobelets réutilisables aux couleurs de Vesancy, créant ainsi un véritable trait d'union entre les différentes associations de notre commune qui peuvent désormais en profiter pour leurs manifestations.

Les préparatifs s'intensifient à l'approche du jour J et la ferveur des organisateurs est finalement récompensée par une météo magnifique qui permettra d'accueillir plus de 70 exposants et, à en croire les files de voitures garées dans nos rues et le nombre de repas servis, plusieurs centaines de visiteurs !

Quelques petits couacs inhérents à tout premier événement sont vite maîtrisés et ne peuvent entacher une ambiance exceptionnelle, placée sous le signe de la chaleur, de la convivialité et de la solidarité.

Le comité d'organisation tient à remercier tout particulièrement la Mairie de Vesancy pour la mise à disposition des tables, bancs et locaux, sans oublier toutes les bonnes âmes qui ont contribué à la réussite de cette journée. Citons notamment, Ghislaine pour le bon café du matin, Alain, Yannick et Brice pour les grillades et pour avoir su faire patienter les affamés de frites (nommées Désir) de Gilles et Pascal, ou encore Quentin pour ses magnifiques vues aériennes de l'évènement.

Le bilan financier et humain très positif de ce nouvel événement a tout naturellement convaincu les organisateurs de se plonger à nouveau dans la préparation de sa réédition, prévue début juin 2018.

Un appel est lancé dès aujourd'hui à toutes les personnes ou associations qui souhaiteraient venir renforcer les rangs d'une équipe dynamique, afin d'améliorer les conditions d'accueil des exposants et futurs visiteurs.

Guillaume Lamps

MESSAGES ANNONCES MESSAGES ANNONCES

VISITES GUIDEES DE VESANCY 2017



Mercredi 19 et jeudi 27 juillet
Jeudi 3, jeudi 10 et jeudi 17 août

Rendez-vous : place de la Batteuse à **15h** pour une durée d'1h30
Coût : adulte 3 € / enfant (6 à 16 ans) 2 € / -6 ans gratuit.

Info et inscriptions obligatoires à l'O.T. Pays de Gex - La Faucille

Tél : **04 50 41 53 85**

info@paysdegex-la Faucille.com

VIDE MAISON

(ancienne auberge Le Vesancy)

Dimanche 16 juillet 2017 de 10h à 18h

55 place de la Batteuse

La fête des voisins

Une vingtaine de personnes avaient répondu à l'invitation de Françoise et Jean-Louis Mugnier pour une rencontre très sympathique, pour « la Fête des VOISINS », samedi 20 mai à midi.



C'est en toute simplicité que nous nous sommes retrouvés anciens habitants du quartier, heureux d'accueillir et de faire la connaissance d'une famille avec trois jeunes enfants.

Le soleil jouant à cache-cache avec pluie et nuages, nous avons pu profiter de l'abri nouvellement construit par Jean-Louis, puis nous installer dans la cour pour profiter de la chaleur.

Très vite, les discussions allèrent bon train et l'apéro devint très vite un succulent buffet canadien où l'on partagea boissons et mets des plus variés : quiches en tous genres, cakes, salades, pâtisseries, salade de fruits.

Ce fut un très bon moment de partage, d'échange et de convivialité.

Merci à Françoise et Jean-Louis pour cette belle initiative et l'on se promet de renouveler cela l'an prochain, chez un autre voisin.

CLASSE DES GRANDS CLASSE DES GRANDS

1^{er} Vide-Greniers de Vesancy : MERCI !

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé, le dimanche 11 juin, à l'organisation du premier vide-grenier de Vesancy, et ainsi permis la réussite de cette manifestation.

Pour les coopératives, le président de la coopérative de la classe des grands

Youri CM2

Projet jardin

Pour notre projet de jardin, la mairie a commandé des bacs en polyéthylène : 6 bacs ronds de 275 litres et deux bacs rectangulaires de 200 litres.

Les uns après les autres, nous avons d'abord placé 1/5 de cailloux au fond des bacs puis nous les avons recouverts de deux nappes de tissu. Ensuite nous avons rempli de 4/5 de terreau à base de compost de crottin de cheval.

L'association « Au bon sens », nous a donné des plants pour mettre dans nos jardinières.



Nous allons nous organiser pour arroser à tour de rôle pendant les vacances.

Pique-nique de fin d'année

Cette fin d'année, 4 personnes partiront dans un autre établissement, 3 au collège et une dans une autre école.

Nous allons peut-être faire un pique-nique tous ensemble à la chapelle pour fêter cette fin d'année. Et les 2 derniers jours nous ferons des jeux (pour ceux qui ont fini leur travail de l'année).

Loris CM2 et Kamille CM1

Des images de Vesancy en Australie

Nos correspondants Australiens nous ont envoyé des photos de leur ville (Ballarat - Australie).

Nous avons écrit des textes pour décrire nos quartiers et nous avons pris des photos de nos maisons pour montrer où nous vivons.

Tristan et Noam CM1

CLASSE DES GRANDS CLASSE DES GRANDS

Déchets et art



Nous sommes allés début avril à La Vattay pour notre projet « protégeons et partageons la montagne » et nous avons ramassé 52 kg de déchets.

Nous les avons descendus à l'école et nous les avons triés.

Le conservateur de la Réserve Naturelle, le responsable du service éducation au développement durable et le président de l'association « Montagne et partage »

nous ont envoyé chacun un message de félicitations (dont un envoyé depuis le camp de base de l'Everest).

Grâce à l'aide de la C.C.P.G., un artiste est ensuite venu à l'école et nous avons imaginé avec lui les éléments d'un spectacle.

Le 2 juin, nous sommes allés voir ce spectacle avec les CP et les CE1. Deux autres écoles étaient aussi présentes.

Léa et le maître

Sortie avec l'O.N.F

Nous avons fait une deuxième sortie à La Vattay avec deux gardes forestiers : Jean-Louis Rossero et Erwann Le-Marrec.

Nous sommes allés dans la forêt et nous avons appris à reconnaître les arbres (épicéa, frêne, hêtre, sapin, érable, sorbier des oiseleurs) et des animaux ou leur traces : chevreuils, cerfs, sangliers, renards, lynx, crapauds, salamandres et des papillons comme la petite tortue, l'aurore ou l'azuré.



Nous avons appris aussi à reconnaître certaines plantes : les myosotis, le compagnon rouge, le lys martagon ou le sabot de vénus. Les gardes nous ont expliqué le rôle de l'homme dans le maintien de la biodiversité des forêts jardinées.

Anna, Tina et le maître

Flan coco

400 g de lait de coco
400g de lait concentré sucré
3 œufs
75 g de noix de coco râpée
75 g de sucre pour le caramel



Dans une petite poêle versez le sucre en poudre. Faites le blondir à sec jusqu'à la coloration désirée et versez le dans un moule à cake rectangulaire. Mélangez tous les autres ingrédients et mettez les dans le moule.

Déposez le moule dans un bain-marie avant de le mettre au four (180°) pendant 45 minutes.

Laissez refroidir le flan et mettez le au frigo au moins 6 heures. Le démoulage vous réservera une jolie surprise.

Punch

Pour une vingtaine de personnes

1 litre de jus d'orange

1 litre de jus d'ananas

1 litre de jus de la passion ou multivitaminé

1 litre de jus de banane

1 litre de rhum blanc agricole

1 demi litre de sirop de canne

1 verre de rhum ambré

Mélanger dans un grand saladier et mettre au frais.



Ti' punch

1/4 de sucre de canne

3/4 de rhum martiniquais

Le jus d'un quart de citron vert.

À consommer avec modération

